



CONTACT PRESSE
Médélise René

05 56 33 00 97
07 87 81 59 48

medelise.rene@ville-lormont.fr

Mairie de Lormont
rue, André Dupin – BP1
33305 Lormont cedex

Retrouvez les communiqués de presse de
la Ville de Lormont sur www.lormont.fr



@Villedelormont sur [Twitter](https://twitter.com/Villedelormont),
[Facebook](https://www.facebook.com/Villedelormont), [Instagram](https://www.instagram.com/Villedelormont), [Youtube](https://www.youtube.com/Villedelormont) et
[Calaméo](https://www.calameo.com/Villedelormont)

Communiqué de presse

Vendredi 6 avril 2018

Synthèse du Conseil Municipal de la Ville de Lormont

En séance publique, les élus municipaux de la Ville de Lormont se sont réunis dans la salle du conseil municipal, à l'Hôtel de Ville, dès 18 heures. A l'ordre du jour notamment : Le bilan des finances de la commune pour l'année 2017, l'adhésion du Parc de l'Ermitage à la charte ENS (Espaces Naturels Sensibles) du Département de la Gironde, le plan de gestion intercommunal du Parc des Coteaux, l'organisation des prochaines Foulées Littéraires et les deux motions de soutien aux salariés de FORD Aquitaine Industrie et aux postiers de Lormont.

◆ **Compte Administratif et Compte de Gestion** **Affectation du résultat 2017**

Le Compte Administratif 2017 présente le résultat d'exercice comptable de l'année écoulée, recettes et dépenses, pour les deux sections de Fonctionnement et d'Investissement. Il est validé en concordance avec le Compte de Gestion tenu parallèlement par le Comptable Public.

En Fonctionnement, le résultat net d'exercice s'élève à **+ 1 932 250,44 €**, ce qui traduit **la capacité de la commune à dégager une épargne positive sur son Fonctionnement, destinée en particulier à l'autofinancement de l'Investissement**. Un résultat supérieur à l'exercice de 2016 grâce à la progression des recettes globales et à la stabilité des dépenses. Cette dynamique provient notamment des **recettes fiscales**, qui représentent près de 50 % du budget. La revalorisation indiciaire des bases de fiscalité existantes de taxe foncière et taxe d'habitation, ainsi que les constructions liées au renouvellement urbain, montrent une courbe positive. En parallèle, les dépenses sont stationnaires, malgré une progression de la masse salariale liée à **la revalorisation des grilles indiciaires décidée par l'État**.

En Investissement, le résultat d'exercice, avant autofinancement, est de **- 369 170,32 €**. Ces dépenses s'expliquent principalement par le remboursement des emprunts, la réalisation du programme d'investissement (voirie, entretien du patrimoine, équipements informatiques et numériques etc..) et le début des travaux pour la Salle de Gymnastique Ladoumègue. **L'autofinancement permet tout de même à la Ville de ne plus avoir recours à l'emprunt depuis 8 ans maintenant.**



Communiqué de presse

◆ Fiscalité 2018

Le produit fiscal inscrit au Budget 2018 peut être obtenu sans l'application d'une hausse des taux communaux et ce, **pour la 21^{ème} année consécutive**.

Ils sont donc reconduits à leur niveau existant :

Taxe d'habitation : 21,31 %

Taxe foncière bâti : 31,12 %

Taxe foncière non bâti : 76,52 %

◆ Le classement du Parc de l'Ermitage en Espace Naturel Sensible

Le Département de la Gironde a élaboré, en 2014, un Schéma des Espaces Naturels Sensibles (SENS) permettant ainsi aux communes la préservation et la valorisation de leurs espaces naturels. La Ville de Lormont, dans le cadre de sa politique environnementale, a souhaité intégrer le Parc de l'Ermitage dans le réseau des ENS locaux girondins. Menacé par l'urbanisation, ce site est pourtant riche en biodiversité. La Ville s'engage donc à signer la charte des Espaces Naturels Sensibles et poursuit ainsi sa volonté de faire de Lormont, une ville nature.

◆ Plan de gestion intercommunal du Parc des Coteaux

Identifié comme une des «trames structurantes paysagères de la Métropole», le Parc des Coteaux de la Rive Droite avait fait l'objet d'une charte commune, en 2014, donnant ainsi naissance au parc Lab (Laboratoire du Parc des Coteaux). Ce plan de gestion intercommunal a pour objectif d'aborder les questions liées à la nature, à l'environnement, à l'usage du Parc des Coteaux mais également de pouvoir rendre ce document d'experts, accessible au plus grand nombre.

Par le biais de ces échanges, la Ville de Lormont veut préserver les qualités écologiques de ces espaces et contribuer à un développement harmonieux du territoire de la Rive Droite.

◆ La Médiathèque du Bois fleuri renouvelle ses équipements

Engagée dans un processus de renouvellement d'offre de matériels et d'outils numériques, financés par la Ville et l'État, la Médiathèque du Bois fleuri profite de cette dynamique pour poursuivre sa modernisation. Parmi ses projets : L'acquisition du logiciel documentaire Syracuse, d'IPAD, d'une imprimante 3D dernière génération et le renouvellement des platines RFID.



Communiqué de presse

◆ **Point sur le salon du livre et des littératures sportives : Les Foulées Littéraires 2018**

Les Foulées Littéraires se dérouleront cette année les 23 et 24 novembre au Pôle culturel et sportif du Bois fleuri. Placée sous le signe de l'humour, cette nouvelle édition sera l'occasion d'aborder différents sujets tels que les caricatures faites aux femmes sportives, la liberté d'expression et la mise en avant de parcours de vie exemplaire.

◆ **Motions de soutien** **Aux salariés de FORD Aquitaine Industrie et aux postiers de Lormont**

Suite à la décision prise en février dernier par le groupe FORD, de se désengager du site de Blanquefort, la Ville de Lormont souhaite faire part de son inquiétude auprès du Gouvernement. La commune demande solennellement, la réouverture des négociations afin de maintenir la fabrication de boîtes automatiques sur ce site. Plus de 900 emplois, dont de nombreux Lormontais, sont concernés. En cas d'échec, la Ville de Lormont, avec la Région, sollicitera une nouvelle fois le Gouvernement pour la mise en place d'un plan de ré-industrialisation. Dans ce cas, l'ensemble des emplois pourraient être conservés.

Aux postiers de Lormont

Une vingtaine de bureaux de Poste en Gironde sont en grève illimitée et pour certains, depuis 4 semaines maintenant. Les facteurs se battent contre les réorganisations de la direction de la Poste qui leur impose de travailler plus, en instaurant une coupure méridienne non payée à la place de la pause actuelle de 20 minutes rémunérée. Cette coupure, pouvant allée de 45 minutes à 4 heures, prolongerait considérablement leur journée de travail. Ces mesures obligerait les facteurs à faire leur tournée plus de 7 heures par jour.

La Ville de Lormont tenait donc à manifester son soutien auprès des postiers de la commune, en défendant leurs conditions de travail.